

PROGRAMME DE FORMATION

Les activités physiques adaptées aux personnes handicapées mentales ou handicapées psychiques

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, éducatif et social animant ou souhaitant animer des A.P. pour des personnes handicapées avec déficiences mentales associées ou personnes handicapées psychiques.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Utiliser une méthodologie d'observation des besoins et capacités des personnes handicapées mentales ou psychiques en terme d'activité physique.

Concevoir et animer des activités physiques adaptées à ces personnes dans une perspective de développement global.

NB - Ce module ne s'adresse pas aux personnes travaillant auprès de publics sociaux non handicapés ou de personnes âgées.

Programme

Définir l'activité physique adaptée et les compétences à développer dans différentes pratiques.

Savoir analyser les besoins et capacités des personnes handicapées mentales ou handicapées psychiques.

Apprendre à ajuster l'activité physique au développement des aptitudes motrices (enrichissement postural, contrôle tonique, espace, temps) et psychologique (l'autonomie d'action, le rapport à la règle, le groupe).

Élaboration de séquences (échauffement, sport individuel et collectif).

Observation des processus moteurs, sensoriels, toniques et émotionnels.

NB - Le site de déroulement du stage étant un peu excentré, il est plus pratique, pour les stagiaires qui le peuvent, de venir avec leur véhicule personnel. Cependant, dans le cas contraire, des accommodements amiables sont habituellement mis en oeuvre au sein du groupe et avec l'animateur pour opérer le transport nécessaire.

Méthodes et supports

" Apports théoriques et mises en situation. Travail de séquences et de progression à partir d'exemples issus du travail des stagiaires dans leurs institutions. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

A l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.